

## **Communiqué du Conseil des Ministres. (APS, 30/01/2022)**

**Alger - Une réunion du Conseil des Ministres s'est tenue dimanche par visioconférence sous la Présidence du Président de la République, Chef suprême des forces armées, Ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune.**

Voici la traduction APS du texte intégral du communiqué du Conseil:

"Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, Ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche 30 janvier 2022, une réunion du Conseil des Ministres, consacrée à l'examen d'exposés relatifs aux secteurs de l'Agriculture, de l'Environnement et des Transports outre un exposé présenté par le Médiateur de la République sur les projets d'investissement en suspens.

Après l'ouverture de la séance par le Président et la présentation par le Premier Ministre, Ministre des Finances, de l'activité Gouvernementale durant les deux dernières semaines, le Médiateur de la République a présenté un exposé sur la situation des projets en suspens dans différents secteurs, et ce, en exécution des instructions du Président de la République, lors du Conseil des Ministres, tenu le 21 novembre 2021, portant sur le suivi et le traitement, au cas par cas, des projets au niveau national.

Le Médiateur de la République a annoncé la levée des obstacles sur 915 projets, soit une hausse de 38 projets par rapport au bilan présenté lors du dernier Conseil des ministres, et la délivrance de toutes les autorisations nécessaires. Les 915 projets permettront la création de 52.187 postes d'emplois directs dans 46 wilayas.

A l'issue de cet exposé, le Président de la République a donné les instructions et les directives suivantes :

### **Premièrement et concernant l'exposé du Médiateur de la République:**

Le Président de la République a ordonné de clarifier la nature des projets dans tous les secteurs, d'élaborer des rapports précis et détaillés concernant les chiffres, et de faire la distinction entre les petits et les grands projets.

**Deuxièmement: secteur de l'agriculture et concernant la campagne labours-semailles 2021/2022 et le programme de développement des arbres**

## **rustiques:**

Le Président de la République a affirmé que la production agricole était un enjeu crucial pour la nation et une question de dignité nationale, et que nous avons toutes les potentialités nous permettant de relever le défi, soulignant une baisse des chiffres de la production céréalière.

A ce titre, le Président de la République a ordonné de:

- Multiplier la production céréalière en réorientant les efforts dans le secteur agricole, notamment dans le Sud.
- Repenser les ressources humaines et changer les mentalités dans le secteur pour pouvoir réaliser la sécurité alimentaire.
- Exploiter de façon optimale les superficies agricoles en vue d'augmenter le rendement.
- Encourager les professionnels à utiliser les méthodes modernes et à recourir aux technologies de pointe utilisées dans les pays développés.
- Renforcer la production des viandes rouges en adéquation avec les aides accordées par l'Etat.
- Encourager et valoriser les initiatives et récompenser la réussite dans le secteur agricole.
- Renforcer les moyens de contrôle aérien et acquérir des drones en vue d'évaluer avec précision les capacités agricoles.
- Encourager la recherche scientifique dans le domaine agricole.
- Développer la production de l'arganier dans les zones sud-ouest et les Hauts plateaux ouest et créer un centre national pour le développement de sa culture.
- Lancer immédiatement la réalisation d'une nouvelle usine de production de lait à Alger, avec une capacité de production de pas moins d'un million de litres/jour.

## **Troisièmement: secteur de l'Environnement et concernant l'amélioration du cadre de vie dans les cités urbaines et les nouvelles villes.**

Le Président Tebboune a ordonné ce qui suit :

- Impliquer le citoyen dans l'intérêt accordé au secteur de l'environnement en collaboration avec la société civile en tant qu'alliée du secteur.
- Intensifier les campagnes de sensibilisation et renforcer l'esprit de compétitivité dans le domaine environnemental, au niveau des écoles et entre quartiers, en vue de parvenir à une bonne qualité de vie.
- Valoriser les initiatives enregistrées dans certains villages et quartiers en vue de promouvoir la culture environnementale.
- Encourager l'investissement environnemental notamment dans le domaine de la transformation et de l'exploitation des déchets ménagers qui constituent une véritable richesse.

Le Président de la République a donné ses instructions au Premier Ministre, Ministre des Finances en vue d'œuvrer à la facilitation de l'accès aux crédits de financement des projets des eEntreprises activant dans le traitement des déchets ménagers.

- Valoriser les projets réussis dans le domaine de la protection de l'environnement à l'image de la transformation de la décharge de Oued Smar en un espace vert, étant un modèle civilisationnel réussi pour la protection de l'environnement.
- Accélérer le parachèvement du projet de l'Oued intégré d'El Harrach.

#### **Quatrièmement: secteur des transports et concernant la réévaluation du projet de Tramway de Sétif:**

-Le Président a donné son aval pour la réévaluation du projet de Tramway de Sétif.

A cette occasion, le Président de la République a insisté sur l'accélération de l'ouverture de l'investissement dans les secteurs des transports maritime et aérien et la facilitation des investissements privés.

Le Président a également ordonné l'exploitation optimale et immédiate de tous les ports nationaux et ne pas se concentrer sur le port d'Alger qui enregistre 64,5% de l'ensemble de l'activité portuaire dans le pays en matière de fret maritime alors que le bilan des ports de Ténès, Mostaganem et Djen Djen oscille entre 0 et 11%.

